DEPARTEMENT DE LOIRE ATLANTIQUE
ARRONDISSEMENT DE SAINT NAZAIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »

SEANCE PUBLIQUE DU 27 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars à 19H00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du quatorze mars deux mille vingt-cinq.

Présents : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Denis DUGABELLE, Mme Céline EVIN, M. Olivier GUILLET, M. Joël HERBIN, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Karine MICHAUD, Mme Maryse MOINEREAU, M. Dominique MUSLEWSKI, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, M. Rémy ROHRBACH, Mme Isabelle RONDINEAU, Mme Danièle VINCENT.

Excusés : Mme Joëlle BERTRAND, Mme Carole BRAS, Mme Brigitte DIERICX, M. Jean-Bernard FERRER, M. Paul-Eric FILY, M. Antoine HUBERT, M. Luc NORMAND, M. Patrick PRIN, Mme Virginie ROTHAIS, Mme Christiane VAN GOETHEM.

Absents : M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

Pouvoirs : Mme Joëlle BERTRAND à M. Gaëtan LEAUTE, Mme Brigitte DIERICX à Mme Claire HUGUES, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Paul-Eric FILY à Mme Isabelle RONDINEAU, M. Patrick PRIN à M. Joël HERBIN, Mme Christiane VAN GOETHEM à M. Jean-Michel BRARD.

Secrétaire de séance : Mme Laurence BRETON.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 30 - Pouvoirs : 6 - Votants : 36

2025-161 : Révision du zonage d'assainissement de la commune de Villeneuve-en-Retz : approbation

Rapporteur : Monsieur Claude CAUDAL – Vice-Président en charge de la commission « Cycle de l'Eau – Littoral – Marais »

En parallèle de la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Villeneuve en Retz, et suite à la réalisation du schéma directeur d'assainissement sur le territoire communal, Pornic agglo Pays de Retz a approuvé le 1er février 2024 le projet de révision de zonage d'assainissement afin de mettre en cohérence le précédent zonage (datant de 2010 pour le secteur de Fresnay et 2015 pour les secteurs de Bourgneuf et Saint Cyr), avec les projets inscrits au plan pluriannuel d'investissement.

Il intègre principalement les modifications ci-dessous :

- La superficie de la zone AC sera mise à jour sans extension importante, représentant une hausse de 1 ha.

Compte tenu du développement de l'aire d'étude, les stations d'épuration des Salineaux et Fresnay (actuellement en travaux d'extension) permettent de traiter les eaux résiduaires de la commune.

Le projet de révision du zonage a ensuite été soumis à enquête publique du 21 octobre au 22 novembre 2024. Aucune observation écrite ni demande d'explication n'ont été recensées lors de l'enquête publique.

L'intégralité du zonage (annexes ci-jointes) à approuver est consultable au siège de la communauté d'agglomération Pornic agglo Pays de Retz, ainsi que le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur

- VU la délibération n°2024-23 du 1er février 2021 approuvant le lancement de la procédure de révision du zonage d'assainissement de la commune de Villeneuve en Retz,
- VU l'arrêté du président n° 2024-371 du 25 septembre 2024 prescrivant la mise à l'enquête publique du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de Villeneuve en Retz,
- VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Cycle de l'Eau – Littoral – Marais » du 5 février 2025 et du bureau communautaire du 13 mars 2025,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- *d'approuver la révision du zonage d'assainissement de la commune de Villeneuve en Retz, tel qu'il est annexé à la présente délibération,*
- *de dire que la communauté d'agglomération Pornic agglo Pays de Retz se charge des mesures de publicité nécessaires suite à l'approbation du zonage d'assainissement.*

La Présidente,
Pascale BRIAND

<u>Pièce jointe</u> :
Zonage assainissement Villeneuve en Retz

La Présidente,

Pascale BRIAND

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire
044-200067346-20250331-5-DE
Acte mis en ligne le 1-04-2025

Acte certifié éxécutoire à Pornic
Réception par le Sous-Préfet : 31-03-2025
Publication le : 31-03-2025

ANNEXE

Villeneuve en Retz – Révision du zonage d'Assainissement

Eléments cartographiques

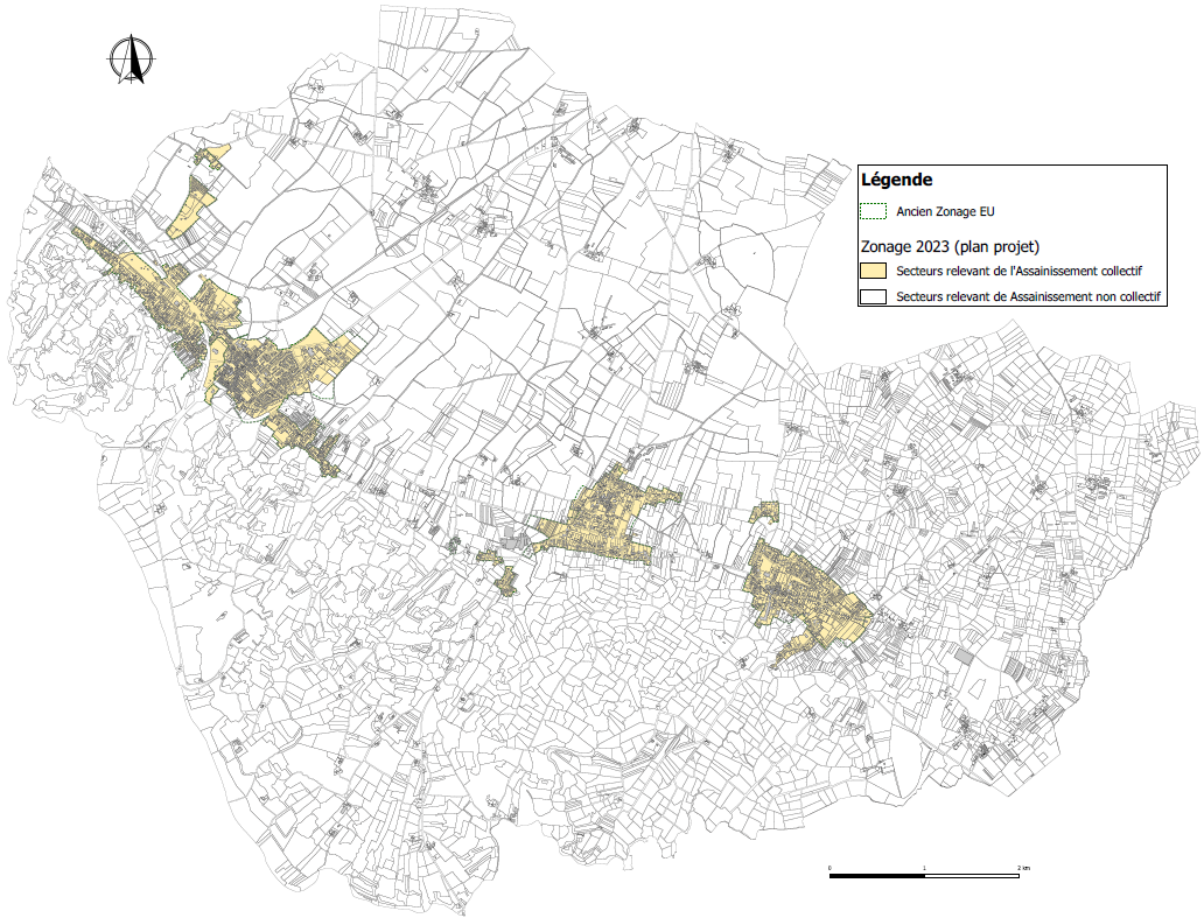

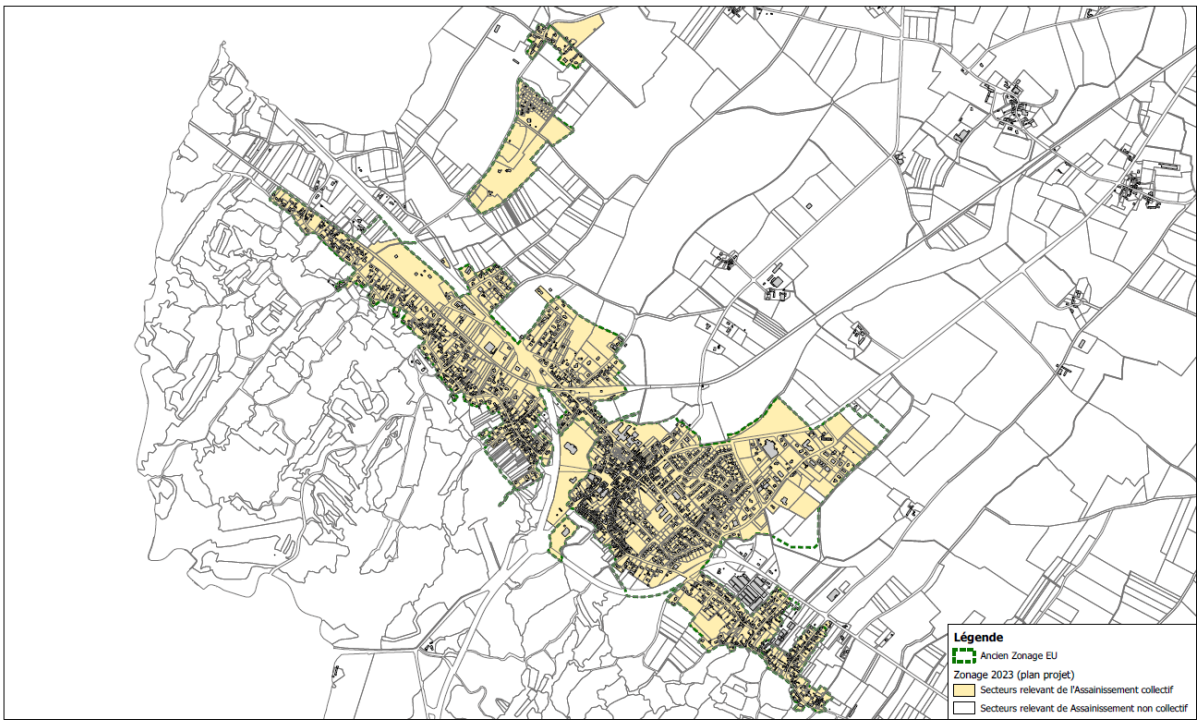

ZONAGE D'ASSAINISSEMENT
DES EAUX USEES
Pornic Agglo

Zonage d'assanissement des eaux usées
Bourgneuf-en-Retz

0 200 400 m
1:15 000

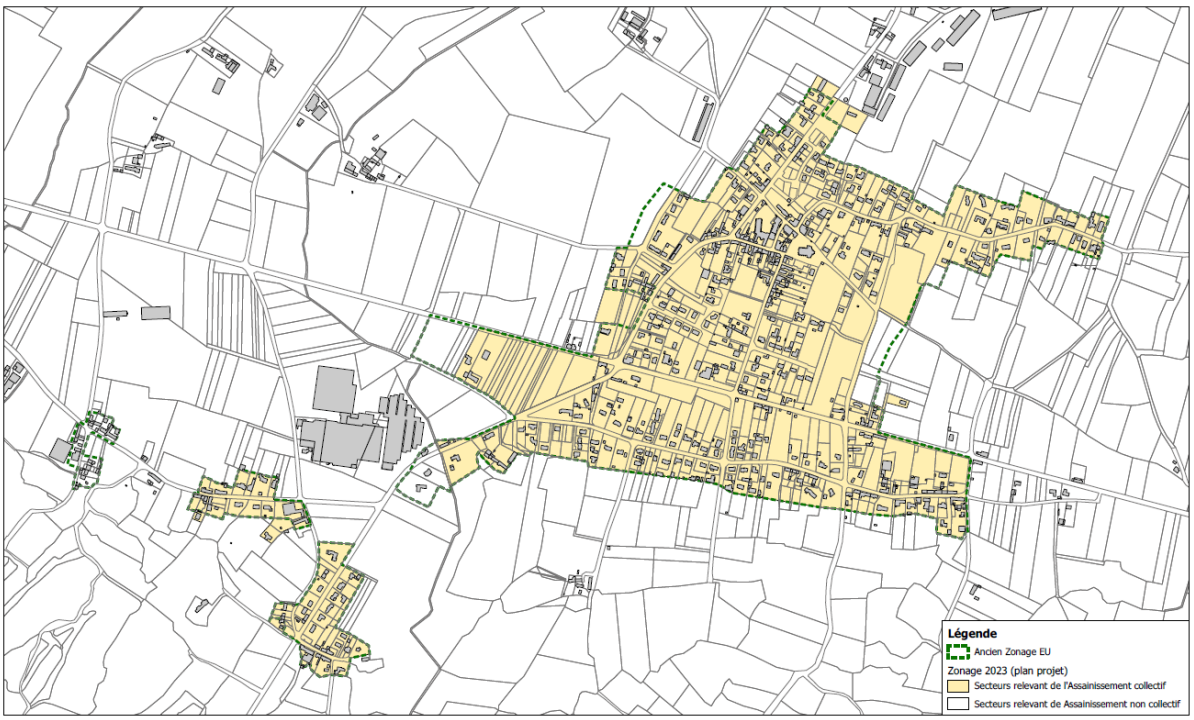

ZONAGE D'ASSAINISSEMENT
DES EAUX USEES
Pornic Agglo

Zonage d'assanissement des eaux uséees
Saint-Cyr-en-Retz

0 100 200 m
1:7 000

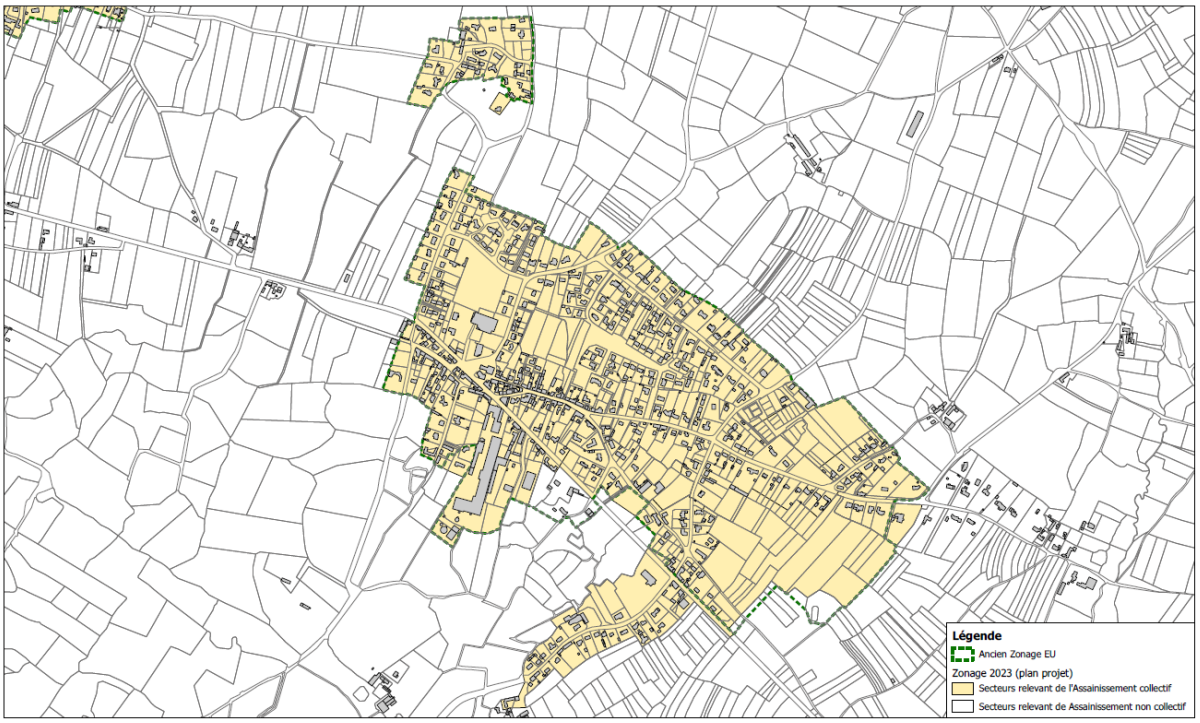

ZONAGE D'ASSAINISSEMENT
DES EAUX USEES
Pornic Agglo

Zonage d'assanissement des eaux usées
Fresnay-en-Retz

0 100 200 m
1:7 500